Rôle du Service de santé et sécurité d’Unifor

Le Service de la santé, de la sécurité et de l’environnement d'Unifor est responsable de préparer le contenu des programmes de formation en matière de santé et sécurité, de mener des campagnes visant à améliorer les lois et leur application, ainsi que de fournir des renseignements sur les substances présentes sur le lieu de travail et les programmes visant à éliminer et contrôler les conditions dangereuses sur le lieu de travail.

Ce service accompagne également les sections locales dans la mise en place de programmes visant à éliminer les conditions dangereuses sur le lieu de travail et aide les dirigeantes et dirigeants des sections locales ainsi que les représentantes et représentants nationaux à fournir des programmes de formation en matière de santé et de sécurité.

Ce que nous faisons :

Susciter l'enthousiasme au sein du syndicat pour la culture entourant la santé, la sécurité et l'environnement; motiver les membres de la base en mobilisant et en motivant les militantes et les militants, en entrant en contact avec les membres et en améliorant la compréhension de la prévention des risques.

Fournir des conseils et une orientation au syndicat sur toutes les questions relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement, y compris conseiller les dirigeantes et dirigeants du syndicat sur les problèmes et les mesures à prendre.

Participer à la préparation du syndicat pour l'avenir par l'élargissement de notre capacité de leadership à une base de membres aussi diversifiée et vaste que possible.

Partout au Canada

Collaborer avec toutes les provinces et nos conseils régionaux dans tout le pays pour discuter des questions de santé, de sécurité et d'environnement et renforcer le militantisme au sein de l'organisation. Renforcer les capacités de leadership grâce à nos programmes d'éducation et de formation.

Nous travaillons en étroite collaboration avec l’ensemble des services, des sections locales, des représentantes et représentants ainsi que des militantes et militants pour promouvoir la santé, la sécurité et l'environnement, notamment en prenant les mesures suivantes :

- Organiser et animer des conférences, des cours et des programmes de formation sur la santé, la sécurité et l'environnement
- Mener des campagnes sur les enjeux de la santé, de la sécurité et de l'environnement
- Appuyer et conseiller les représentantes et représentants ainsi que les dirigeantes et dirigeants en ce qui a trait aux négociations collectives, aux plaintes, aux préoccupations et aux questions touchant la santé, la sécurité et l'environnement
- Apporter son soutien aux campagnes de syndicalisation, en particulier le recrutement

Le service travaille en étroite collaboration avec les comités de santé, de sécurité et d'environnement des sections locales, les autres syndicats et les centrales syndicales pour mener à bien le travail en matière de santé, de sécurité et d'environnement, et s'efforce d'établir de bonnes relations avec les organismes communautaires qui œuvrent dans ce domaine.

Dans nos milieux de travail

Hélas, dans certains milieux de travail, la direction n'accorde pas beaucoup d'importance aux enjeux de santé et sécurité. Dans ces milieux de travail, l'accent est mis sur la vitesse d'exécution du travail.

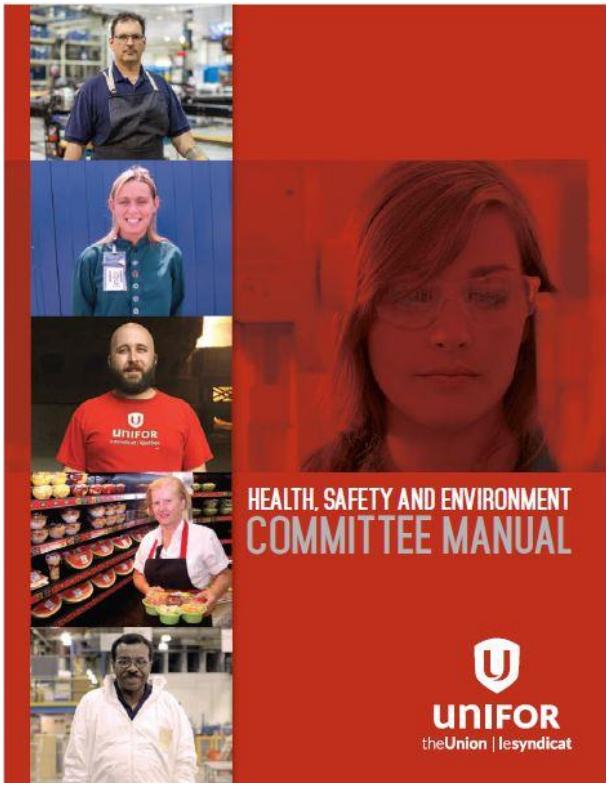

Les travailleuses et travailleurs qui évoluent dans ce type d'environnement ont souvent peur de « faire des vagues », si bien qu'ils se taisent.

Cela vous est peut-être déjà arrivé dans un emploi précédent. C'est pourquoi il est important de savoir que vous pouvez compter sur nous. Vous pouvez toujours obtenir de l'aide auprès de votre représentante ou représentant en santé et sécurité d'Unifor et du Service national de santé et sécurité d'Unifor. Nous avons besoin de vous entendre. Les travailleuses et les travailleurs ont beaucoup à offrir lorsqu'il s'agit de travailler de manière plus saine et plus sûre. Nous encourageons tous

Éducation

Nous vous invitons, sous réserve de l'approbation du comité exécutif de votre section locale, à explorer les nombreux cours sur la santé, la sécurité, l'environnement et l'indemnisation des accidents du travail qui sont offerts par Unifor.

Les cours se déroulent sur une semaine à notre Centre familial d'éducation. Des cours de trois jours et d'une journée sont également offerts dans les bureaux de votre section locale près de chez vous.

Ces cours sont offerts à toutes les unités d'Unifor qui ont négocié dans leur convention collective les congés-éducation payés et/ou une disposition relative au Fonds de formation en santé et sécurité.

Pour plus d'information sur la santé, la sécurité, l'environnement et l'indemnisation des accidentées et accidentés du travail, veuillez communiquer avec nous :

Service de santé et sécurité
Courriel : healthandsafety@unifor.org
Sans frais : 1 800 268-5763
Télécopieur : 416 495-6552
www.unifor.org

UNIFOR
Health, Safety and Environment
Santé, sécurité et environnement

sd/jrsepb343